



2023



Unafor

**FORMATIONS COURTES ET À
DISTANCE DESTINÉES AUX
RESPONSABLES DE SERVICE**



UNAFOR - 28 place Saint-Georges - 75009 Paris
unafor@unaf.fr - <http://www.unafor.fr> - Tél : 01 49 95 36 97
EURL au capital de 108 000 € - N° d'existence organisme de formation : 11753061975
NAF/APE : 8559A - Siret n°419 549 019 000 18

Protection Juridique des Majeurs

Mieux appréhender et exercer les différentes mesures de protection judiciaires	3
Lire un jugement d'ouverture, repérer les informations essentielles	4
L'ouverture de la mesure	4
La protection de la personne	5
La protection des biens	5
Le majeur protégé et sa santé : que dit le code de la santé publique ?	7
La relation avec le juge des tutelles et les autres magistrats	7
Le majeur protégé victime d'une infraction : positionnement du MJPM	8
Le majeur protégé auteur d'une infraction : positionnement du MJPM	8
La fin de la mesure	9
Se méfier des automatismes : adapter les procédures internes à la protection de chaque majeur protégé	9
La responsabilité en PJM	10
Le positionnement éthique dans l'exercice quotidien de la mesure de protection	10

Management, Ressources Humaines

Rôles et responsabilité des chef(fe)s de service	3
La motivation des équipes	4
La communication au sein des équipes	5
Apporter du feedback	6
L'intelligence émotionnelle au service du management	6
Accompagner le changement	6

Rôles et positionnement des chef(fe)s de service

19 janvier 2023 - Journée complète - animée par Sophie Vieillard et Frédéric Duriez

Objectifs

- Se positionner comme chef de service
- Faire vivre le projet de service
- Organiser ses activités

Contenus

- Les rôles : animation et développement des équipes, représentation du service, relai avec la hiérarchie, pilotage et organisation...
- La répartition des activités entre délégués et responsables
- La définition et la gestion des priorités
- L'éthique du manager

Mieux appréhender et exercer les différentes mesures de protection judiciaires

1er février 2023 - Journée complète - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Différencier les mesures et les missions
- Se repérer aisément dans la loi
- Différencier précisément l'assistance et la représentation
- Définir les limites de son intervention en fonction des mesures

Contenus

- La sauvegarde de justice avec mandat spécial
- La curatelle : simple / renforcée / aménagée
- La tutelle / tutelle aménagée
- Le curateur/tuteur ad hoc
- Le subrogé curateur / tuteur, l'article 512 du Code civil
- Le curateur / tuteur adjoint
- La collaboration des personnes désignées pour exercer la mesure dans l'intérêt de la personne protégée

Lire un jugement d'ouverture,

20 mars 2023 - Matin - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Repérer les informations essentielles du jugement
- Différencier les visas, la motivation et le dispositif du jugement
- Préciser le périmètre de son action
- Réagir en cas de difficulté dans l'interprétation des termes de la décision

Contenus

- Les informations essentielles à tirer de sa lecture
- Détermination du contour de la mesure, notamment en protection de la personne
- Requête en interprétation / appel : positionnement institutionnel et responsabilité en cas d'inaction
- L'exécution provisoire
- Confidentialité : l'extrait de jugement

L'ouverture de la mesure

20 mars 2023 - Après-midi - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Présenter et utiliser les outils de la loi 2002-2
- Signaler la mesure aux établissements financiers
- Établir l'inventaire
- Réaliser les actes conservatoires
- Procéder de manière à ce que la mesure ne soit pas vécue comme un enfermement

Contenus

- L'information de la personne protégée sur la mesure et sur ses droits
- Les outils de la loi 2002-2
- L'inventaire : comment et avec qui
- Les assurances, les actes conservatoires
- Mesurer les conséquences de son intervention auprès de la personne protégée
- Pourquoi, comment, avec qui et dans quel délai ? Nécessité d'une méthodologie

La motivation des équipes

6 avril 2023 - Matin - animé par Sophie Vieillard et Frédéric Duriez

Objectifs

- Présenter les facteurs de motivation
- Définir les risques psychosociaux
- Présenter et partager des actions pour améliorer la qualité de vie au travail

Contenus

- Motivations intrinsèques et extrinsèques
- Les leviers de la motivation au travail
- La démarche d'évaluation des risques psychosociaux
- La qualité de vie au travail : quelle définition ? quelles actions ?

La communication au sein des équipes

6 avril 2023 - Après-midi animé par Sophie Vieillard et Frédéric Duriez

Objectifs

- Caractériser son mode de communication
- Adapter sa communication
- Organiser des réunions, en présentiel ou via un outil de visio-conférence

Contenus

- L'outil DISC
- Les préférences comportementales
- Réunions et styles d'animation
- Le cas des réunions à distance

La protection de la personne

10 mai 2023 - Matin - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Définir ce qu'est la protection de la personne
- Respecter la présomption d'autonomie dans les actes relatifs à la personne
- Adapter son intervention à la mesure et aux capacités de la personne.

Contenus

- Le devoir d'information de l'article 457-1 du code civil : modalités et traçage
- L'intimité de la vie privée
- Les mesures de protection strictement nécessaires pour mettre fin au danger
- Le rapport des diligences accomplies au titre de la protection de la personne

La protection des biens

10 mai 2023 - Après-midi - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Respecter les règles de de droit en matière d'inventaire et de budget
- Citer les actes qui nécessitent une autorisation du juge des tutelles
- Rendre compte de sa gestion

Contenus

- L'inventaire de patrimoine et ses actualisations
- Le budget en curatelle / le budget en tutelle
- Les revenus et les capitaux
- Les comptes annuels de gestion
- les actes conservatoires, de disposition et d'administration
- Les soins prudents, diligents et avisés
- La prescription extinctive et ses conséquences

Apporter du feedback

22 juin 2023 - Matin - animé par Sophie Vieillard et Frédéric Duriez

Objectifs

- Différencier les feedback
- Donner et recevoir un feedback

Contenus

- Les étapes d'un feedback constructif
- La fenêtre de Johari
- Feedback et biais cognitif

L'intelligence émotionnelle au service du management

22 juin 2023 - Après-midi - animé par Sophie Vieillard et Frédéric Duriez

Objectifs

- Différencier sympathie et empathie
- Différencier violence et agressivité

Contenus

- La place de l'émotion dans la gestion des mesures et dans les processus de décision
- Le processus émotionnel

Accompagner le changement

6 juillet 2023 - Journée complète - animé par Sophie Vieillard et Frédéric Duriez

Objectifs

- Définir le périmètre du projet
- cartographier les acteurs
- mobiliser les acteurs
- piloter le changement

Contenus

- Les attitudes face au changement, les acteurs
- Freins et motivations
- Les outils de communication
- Les outils de pilotage

Le majeur protégé et sa santé : que dit le code de la santé publique ?

11 septembre 2023 - Matin - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Identifier les règles en matière d'information et de recueil du consentement
- Situer la place du mandataire selon la mesure et par rapport aux autres intervenants
- Présenter les interventions qui présentent un cadre juridique spécifique
- Présenter les changements apportés par l'ordonnance du 11 mars 2020 réformant le code de la santé publique

Contenus

- Le consentement libre et éclairé du majeur-patient et l'information de la personne protégée
- L'information du MJPM en matière médicale et les règles d'accès aux informations couvertes par le secret médical
- Le devoir (obligation) d'information du MJPM à l'égard du majeur protégé
- Positionnement du MJPM exerçant une mesure avec assistance relative à la personne / avec représentation relative à la personne
- La place de la personne de confiance et de la famille
- Dispositions médicales spécifiques en PJM : IVG, don d'organes, chirurgie esthétique, ...
- Les directives anticipées et la fin de vie

Les relations avec le Juge des tutelles et les autres magistrats

11 septembre 2023 - Après-midi - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Se positionner à l'écrit et à l'oral dans le cadre d'une procédure judiciaire
- Présenter les principaux écrits, leur finalité et les contraintes formelles
- Mettre les écrits en adéquation avec les textes
- Utiliser les bons termes

Contenus

- Les différents écrits au juge des tutelles
- L'audition et l'audience
- Le rapport en révision de mesure
- Le compte-rendu de diligences
- L'argumentation juridique
- Le signalement au procureur de la République
- Le positionnement dans le cadre d'une procédure devant le juge des enfants ou le juge aux affaires familiales

Le majeur protégé **victime** d'une infraction : positionnement du MJPM

18 septembre 2023 - Matin - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Soutenir le MP dans son statut de victime et l'exercice de ses droits
- Repérer les étapes de la procédure : assistance/représentation
- Situer le rôle du mandataire selon la mesure
- Présenter les acteurs et leur rôle

Contenus

- Le dépôt de plainte et la constitution de partie civile
- L'enquête et la procédure d'instruction
- Le procès
- L'avocat, son rôle, ses relations avec le majeur victime et le mandataire

Le majeur protégé **auteur** présumé d'une infraction : positionnement du MJPM

18 septembre 2023 - Après-midi - animé par Corinne Cheminet et Jean-Didier Nauton, directeur de SPIP

Objectifs

- Repérer les étapes de la procédure
- Situer le rôle du mandataire et de l'avocat dans la procédure
- Mettre en place des procédures adaptées au sein de services pour soutenir l'exercice des droits des majeurs protégés

Contenus

- La garde à vue et l'audition libre
- L'enquête et la procédure d'instruction
- Les perquisitions (nouvel art 706-112-3 du CPP)
- Le procès
- L'audition du majeur protégé en tant que témoin lors d'un procès au pénal
- L'avocat, son rôle, ses relations avec le MP et le MJPM
- L'exécution de la peine en détention ou en milieu ouvert et les relations avec le SPIP

La fin de la mesure

25 septembre 2023 - Matin - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Identifier les éléments d'une procédure de fin de mesure
- Présenter les obligations du mandataire selon les situations (mainlevée, transfert, décès...)

Contenus

- Les causes de fin de la mesure et de la fin de la mission
- Les diligences à réaliser en fin de mesure
- Le décès du majeur protégé
- L'accompagnement du délégué mandataire pour trouver la bonne distance
- Les actes accomplis hors mandat et la gestion d'affaire
- La prescription

Se méfier des automatismes : adapter les procédures internes à la protection de chaque majeur protégé

25 septembre 2023 - Après-midi - animé par Corinne Cheminet

Objectifs

- Soutenir l'exercice des droits du MP en toutes circonstances dans le cadre des procédures internes
- Adapter les procédures internes au regard des évolutions législatives les plus récentes
- Identifier les systématismes dans les fonctionnements internes
- Réfléchir à des alternatives plus pertinentes

Contenus

- Quelques réflexes : contrats de mariage, paiement des dettes, contrat obsèques...
- Demander l'avis du juge quand on ne sait pas comment faire
- Le recours à l'avocat trop souvent éludé
- La demande de renforcement de la mesure à d'autres fins que celles prescrites par la loi
- La confusion entre conseil et assistance
- Le risque d'en faire trop et les conséquences en termes de responsabilités.

La responsabilité en PJM

2 octobre 2023 - Journée Complète - animé par Corinne Cheminet

- La responsabilité civile / la responsabilité pénale : rappels
- La responsabilité civile du MP
- La responsabilité pénale du MP
- La responsabilité du MJPM
- La responsabilité du délégué MJPM



INFORMATIONS UTILES

Animation

Les webinaires seront animés par Corinne Cheminet, magistrate honoraire et Frédéric Duriez, directeur de l'Unafor pour ceux qui portent sur des questions juridiques, et par Sophie Vieillard et Frédéric Duriez pour ceux qui portent sur des aspects de communication et de management.

Ils s'appuieront également sur la participation de chefs de service et de spécialistes.

Nous utiliserons des outils collaboratifs pour alterner les moments d'échanges et les moments d'apports plus formels.

Inscriptions

Les inscriptions sont enregistrées à réception du bulletin d'inscription complété, signé par la direction de l'Udaf et renvoyé par mail à unafor@unaf.fr

Les inscriptions font l'objet d'une convention de formation avec l'organisme employeur qui devra être retournée à l'UNAFOR, signée et revêtue du cachet de l'association.

Les attestations de présence seront adressées aux Udaf à l'issue de chaque module.

Inscription dans la limite des places.

Tarifs



160 € /personne
pour un module d'une
demi-journée

300€ /personne
pour un module d'une
journée



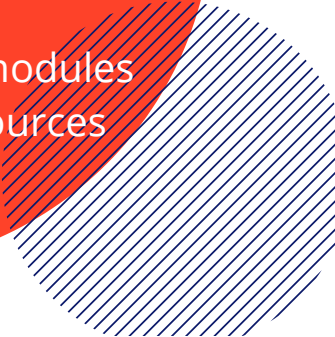
Forfaits

1500 €

pour l'ensemble des modules "Les
Fondamentaux de la PJM"

700 €

pour l'ensemble des modules
"Management, Ressources
Humaines"



Bulletin d'inscription

Un bulletin par stagiaire à retourner à unafor@unaf.fr

Employeur

Employeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Stagiaire

Mme/M. :

Fonction :

E-mail (pour envoi de l'invitation Zoom) :

module(s) souhaité(s)

Fondamentaux de la protection juridique des majeurs

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 01/02/2023 - Journée complète
Mieux appréhender et exercer les différentes mesures de protection judiciaires | |
| <input type="checkbox"/> 20/03/2023 - Matin
Lire un jugement d'ouverture, repérer les informations essentielles | <input type="checkbox"/> 20/03/2023 - Après-midi
L'ouverture de la mesure |
| <input type="checkbox"/> 10/05/2023 - Matin
La protection de la personne | <input type="checkbox"/> 10/05/2023 - Après-midi
La protection des biens |
| <input type="checkbox"/> 11/09/2023 - Matin
Le majeur protégé et sa santé : que dit le code de la santé publique | <input type="checkbox"/> 11/09/2023 - Après-midi
Les relations avec le juge des tutelles et les autres magistrats |
| <input type="checkbox"/> 18/09/2023 - Matin
Le majeur protégé <u>victime</u> d'une infraction : positionnement du MJPM | <input type="checkbox"/> 18/09/2023 - Après-midi
Le majeur protégé <u>auteur</u> d'une infraction positionnement |
| <input type="checkbox"/> 25/09/2023 - Matin
La fin de la mesure | <input type="checkbox"/> 25/09/2023 - Après-midi
Se méfier des automatismes : adapter les procédures internes à la protection de chaque majeur protégé |
| <input type="checkbox"/> 02/10/2023 - Journée complète
La responsabilité en PJM | |

Bulletin d'inscription (suite)

Un bulletin par stagiaire à retourner à unafor@unaf.fr

module(s) souhaité(s)

Management

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 19/01/2023 - Journée complète
Rôles et responsabilités des chef(fe)s de service | <input type="checkbox"/> 06/04/2023 - Après-midi
La communication au sein des équipes |
| <input type="checkbox"/> 06/04/2023 - Matin
La motivation des équipes | <input type="checkbox"/> 22/06/2023 - Après-midi
L'intelligence émotionnelle au service du management |
| <input type="checkbox"/> 22/06/2023 - Matin
Apporter du Feedback | |
| <input type="checkbox"/> 06/07/2023 - Journée complète
Accompagner le changement | |

Les soussignés acceptent les conditions d'inscription ci-dessous.

A : Le :

Signature de l'employeur :

Signature du stagiaire :

Fonctionnement administratif :

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée à l'UNAFOR.

Dès réception du bulletin d'inscription, un accusé de réception est transmis. Dix jours au plus tard avant l'ouverture du stage, une convention de formation professionnelle et une convocation sont envoyées à l'employeur (aucun document de formation n'est envoyé au stagiaire). Il appartient à celui-ci de les transmettre à son organisme collecteur de fonds formation pour prise en charge ou remboursement.

Si une session est complète, les personnes souhaitant s'inscrire sont placées sur liste d'attente et sont informées de l'ouverture d'une nouvelle session en priorité. Si le nombre de candidats en attente le permet, une nouvelle session de formation est organisée dans les meilleurs délais.

Les déjeuners, sauf indication contraire, ne sont pas inclus dans le coût de la formation.

Règlement des frais de formation :

Les frais de formation doivent être acquittés intégralement à réception de la facture.

- Par chèque, à l'ordre de l'UNAFOR, 26 Place Saint Georges - 75009 PARIS
- Par virement

Attestations de stage :

A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant.

En cas d'annulation :

Si vous ne pouvez pas participer au stage auquel vous êtes inscrit, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, pourvu que celle-ci remplisse les conditions requises. Les formations sont construites pour un public ciblé et le respect de ce critère est un gage majeur de la qualité de la formation. Il suffit, dans ce cas, de nous en avvertir dès que possible. Pour obtenir un remboursement, votre annulation doit nous parvenir par écrit au moins 10 jours avant le début du stage.

L'UNAFOR, en cas de désistements trop nombreux, peut être amené à reporter ou à annuler un stage.

Données personnelles :

Ces données sont nécessaires au traitement de votre inscription. Elles sont enregistrées dans un logiciel, Centre sur un serveur hébergé par APPLI'RH, 149 Bd Stalingrad - 69100 VILLEURBANNE. Elles sont conservées sur une durée de 10 ans.

Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données.

Nous contacter

Frédéric DURIEZ

Directeur
Référent handicap
fduriez@unaf.fr

Céline GREMONT

Gestionnaire Formation
01.49.95.36.50
cgremon@unaf.fr

Marjorie COLASSE

Gestionnaire Formation
01.49.95.36.45
mcolasse@unaf.fr



www.unafor.fr